

Infos importantes

- Si vous êtes une **association ou une commune** organisatrice vous avez jusqu'au **31 mai 2012** à 18 H pour proposer des manifestations, modifier ou supprimer des informations. Le site sera mis en ligne le 15 juin mais vous aurez toujours la possibilité de rajouter des événements par après.
- Si vous êtes un **service de la collectivité ou organisateur d'ALSH** vous avez jusqu'au **30 avril 2012** à 18h.
- Veillez à ne créer qu'un seul compte par organisateur (association, commune...).
- Une fois le compte créé, vous pourrez déposer plusieurs manifestations, les corriger ultérieurement.
- Un seul événement par formulaire sera accepté. Pour éviter de re-saisir un événement qui a lieu plusieurs fois, vous avez la possibilité de le dupliquer et d'y indiquer les autres dates.
- Seuls les événements situés entre le **21 juin et le 2 septembre 2012** inclus seront pris en compte.

1) Création et connexion au compte

Création de votre compte : Avant toute proposition de manifestation, il vous faut créer un compte si cela n'est pas déjà fait. Pour cela, cliquez sur « Créer votre compte utilisateur » sur la page d'accueil de la plateforme.

Il vous sera alors demandé de remplir 6 champs. Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque.

1. Le nom de votre association. *
2. Le deuxième champ est réservé à la CUS : si vous êtes concernés saisissez le code à 4 lettres correspondant à votre service/direction
3. Le nom et le prénom de la personne à contacter en cas de besoin. *
4. Le numéro de téléphone de la personne à contacter en cas de besoin. Attention : le format du numéro doit être le suivant : 0388980000 (10 chiffres, pas d'espace ni de points). *
5. L'adresse email de la personne responsable de l'association, qui servira de login. Rappel : un seul compte est autorisé par association. Si plusieurs personnes de votre association ont accès au compte mail afin de saisir des manifestations, nous vous conseillons de choisir une adresse mail générique. Ex : info@association.com.*
6. Un mot de passe de votre choix, qui contiendra un minimum de 4 caractères (majuscules, minuscules et/ou chiffres autorisés). Ce mot de passe doit être confirmé dans le dernier champ. Attention : Veillez à bien noter et conserver votre mot de passe. En effet, il ne vous sera pas envoyé par mail. En cas d'oubli de votre mot de passe, veuillez consulter la rubrique « Connexion à votre compte ». *

Après validation, un lien vous sera envoyé à l'adresse mail que vous avez indiquée dans le formulaire. Ce lien permettra d'activer votre compte pour que vous puissiez commencer à déposer votre ou vos manifestation(s).

2) Connexion à votre compte :

A chaque connexion, il vous sera demandé de saisir votre login (adresse mail) et mot de passe. Vous pouvez également décider de vous connecter automatiquement à chaque visite en cochant la case adéquate. En cas d'oubli de votre mot de passe, vous pouvez nous le signaler en cliquant sur « Vous avez oublié votre mot de passe ? » Attention : le nouveau mot de passe sera créé de façon générique et vous sera transmis automatiquement par e-mail.

Une fois connecté, vous avez la possibilité d'ajouter, de supprimer ou de modifier une ou plusieurs manifestations, ainsi que d'éditer les informations de votre compte.

- Ajouter une manifestation : Pour ajouter une manifestation, cliquez sur Ajouter une manifestation dans le menu situé à gauche de l'écran. Important : Vous pouvez saisir une manifestation en français, en anglais ou en allemand en cliquant sur un des onglets « FR », « DE » ou « EN » en haut à droite de l'écran.
- Vous pouvez à présent remplir le formulaire qui permet de récolter toutes les informations concernant votre manifestation. Les champs obligatoires sont marqués d'un astérisque *. Attention : si vous omettez de remplir l'un de ces champs, votre inscription ne sera pas prise en compte.

4) Saisie de la manifestation

- Intitulé de la manifestation : le titre de votre manifestation. *
- Type de manifestation : choisissez votre type de manifestation parmi une liste prédéfinie. Vous avez la possibilité de choisir jusqu'à 3 types de manifestation différents. Si votre manifestation ne rentre dans aucune des catégories, vous avez toujours la possibilité de cocher « Autre », et d'en préciser le type. *
- « Date de début » et « Date de fin » : Elles doivent être comprises entre le 21 juin 2011 et le 2 septembre 2012. **Toute manifestation non comprise entre ces dates ne sera pas validée.** *
- Ville : La manifestation peut avoir lieu à Strasbourg (choisissez le quartier) ou dans les communes environnantes inscrites dans le menu déroulant « Sélectionnez votre commune ». *
- Adresse : le lieu de la manifestation ou le lieu de départ si c'est une parade, une marche, etc. *
- Tarif : La manifestation peut être gratuite ou payante. Dans ce dernier cas, vous avez la possibilité de préciser le(s) prix. *
- Si la manifestation est gratuite pour une catégorie et payante pour une autre (exemple : gratuit pour les moins de 12 ans), sélectionnez payant et précisez les différentes catégories de prix dans le champ prévu à cet effet.
- Type de public : La manifestation peut être destinée à tout type de public ou spécifique aux enfants et aux jeunes. Dans ce dernier cas, vous avez la possibilité de préciser l'âge minimum et l'âge maximum. *
- Descriptif : Ce champ libre vous permet de décrire au mieux votre manifestation. Veillez à être concis. (1000 caractères maximum) *
- Informations pratiques : Ce champ libre vous permet de saisir toutes les informations pratiques relatives à la manifestation. C'est ici que vous pouvez préciser les horaires détaillés, le matériel nécessaire, le repas tiré du sac, une autorisation spéciale demandée pour les enfants, accessibilité pour handicapés, et toute autre disposition particulière. (500 caractères maximum)
- Le numéro de téléphone de l'association afin que le public puisse vous contacter en cas de besoin.
- L'email de l'association afin que le public puisse vous contacter en cas de besoin. *
- L'éventuel site web de l'association.

- Image de la manifestation : vous avez la possibilité d'ajouter une image ou une affiche pour votre événement, qui sera ensuite affichée sur le site. Attention : les consignes suivantes doivent être respectées :
 - o L'image doit être au format .jpg, .gif ou .png
 - o La résolution web de l'image doit être de 72 dpi maximum.
 - o L'image ne doit pas dépasser un volume de 4 Méga-octet.

Attention : Tous les champs obligatoires (signalés par une astérisque) doivent être remplis !

5) Validation et gestion du compte

- Après avoir validé le formulaire d'ajout de manifestation, vous pourrez visualiser le détail de la manifestation en cliquant sur Voir mes manifestations. En cliquant sur une manifestation, vous pourrez procéder à des modifications ou à des suppressions d'informations. Attention : Vous avez jusqu'au 16 mai 18 h pour modifier ou supprimer vos manifestations.
- Modifier son compte : En cliquant sur Voir mon compte, vous avez également la possibilité de modifier vos données d'inscription.
- Déconnexion : n'oubliez pas de vous déconnecter en revenant sur la page d'accueil.

6) Aide

Cette aide est également disponible en cliquant sur Aide dans le menu en haut à gauche de l'écran. Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter le webmaster en cliquant sur « Contact » en haut à gauche de l'écran, ou à l'adresse suivante : multimedia@cus-strasbourg.net